



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 27 février 2024, une enquête publique a été prescrite, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la Société CARRIERES DE THIVIERS, en vue d'obtenir la poursuite de l'exploitation actuelle d'une carrière de sables et graviers, sur le territoire de la commune de Flaujagues, et l'extension du périmètre d'extraction .

Pendant l'enquête, qui se déroulera **du 18 mars au 16 avril 2024 inclus**, le dossier d'enquête, comportant notamment la demande d'autorisation environnementale, les avis réglementaires et une étude d'impact environnemental, sera déposé dans la Salle du Conseil de la Mairie de Flaujagues (18 place de la Mairie), où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00,
- les mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Le Commissaire enquêteur, Mme Carola GUYOT-PHUNG, Chargée de recherches en sciences de gestion, sera présent en Mairie de Flaujagues aux jours et horaires suivants :

- jeudi 28 mars 2024 de 8h30 à 12h00,
- vendredi 5 avril 2024 de 13h30 à 17h30,
- jeudi 11 avril 2024 de 8h30 à 12h00,
- mardi 16 avril 2024 de 13h30 à 17h30.

Une copie du dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Des informations relatives au dossier pourront être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de :

Mme Marine GAUDUCHEAU, Chargée Environnement et ICPE

Tél. : 05 53 55 35 35 / Courriel : marine.gauducheau@carrieres-thiviers.fr

à l'adresse suivante : CARRIERES DE THIVIERS - 940 route du Poteau des Landes – 24800 THIVIERS.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- **par correspondance**, en Mairie de Flaujagues,
- **par voie électronique**, à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables en Mairie de Flaujagues.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site des services de l'Etat en Gironde.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public devant la cité administrative : DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en Mairie de Flaujagues, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Mme Carole ANCLA, Conseillère Juriste, est désignée en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.
